



Message aux actionnaires de la société Esso S.A.F.

## Assemblée générale du 17 juin 2020

## Antoine du Guerny

Président du conseil d'administration et directeur général d'Esso S.A.F



#### **Introduction**

Le groupe Esso S.A.F., qui opère sur le territoire Français, continue de suivre avec attention, les développements liés à l'épidémie de Covid-19. Il a mis en œuvre les procédures prévues afin d'assurer la continuité de ses activités et à l'heure du redémarrage économique, il accompagne la reprise de ses marchés.

Tous nos sites et nos différentes lignes d'activités ont appliqué les Plans de Continuité conçus pour permettre la poursuite de nos opérations et leur mise en œuvre a été proportionnée à l'évolution de la pandémie. Nous avons donc été en mesure de fournir de l'énergie pour le transport, le chauffage et la production d'électricité ainsi que pour la production d'autres produits nécessaires à notre vie quotidienne. La sécurité énergétique et la sécurité de l'approvisionnement demeurent essentielles dans les circonstances actuelles.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et suite aux mesures prises par le Gouvernement, l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2020 se tient sans la présence des actionnaires, qui ont été invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner un pouvoir.

## Crise Covid-19: priorités



Préserver la santé de nos collaborateurs



Assurer la continuité de nos opérations en toute sécurité





Adapter la production de nos unités à la demande



Accompagner nos clients et faire preuve de solidarité



Conduire la reprise en tenant compte du nouvel environnement de nos marchés



#### **Bilan** crise Covid-19

#### La sécurité et la santé au cœur des préoccupations

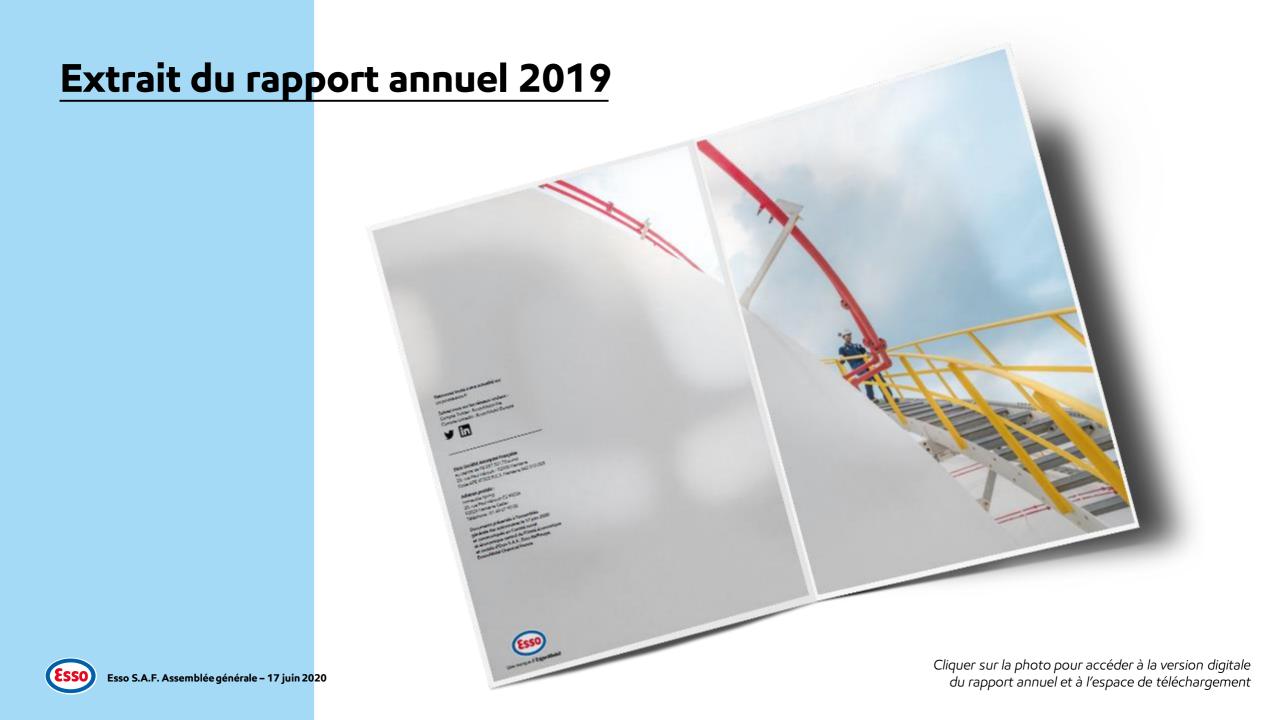
Dans la conduite de nos activités, nous connaissons l'importance de protéger la santé et la sécurité. C'est une valeur fondamentale de notre entreprise depuis longtemps. Notre engagement envers cette valeur absolue a été encore plus important pendant la crise sanitaire et dans l'environnement de reprise actuel.

Des plans de continuité robustes et efficaces pour continuer à fournir l'énergie aux personnes en première ligne. Ces plans, mis en place avec une grande rigueur, ont démontré que votre société reste un acteur engagé, professionnel et solidaire.

Cette crise sanitaire inédite qui a entrainé une baisse significative de la demande en produits pétroliers conduit votre société à poursuivre vigoureusement la réduction de ses dépenses pour répondre au nouveau contexte économique.

#### Maintien des objectifs de la société

- Opérer à un niveau d'excellence
- 2. Renforcer la compétitivité de notre outil industriel
- 3. Poursuivre le développement de nos ventes
- 4. Se positionner pour un avenir bas carbone
- 5. Transformer notre culture d'entreprise



# Faits marquants 2019

Gravenchon : grand arrêt pour maintenance planifiée

~ **50 M€** capitalisés en 2019

650 000 heures de travail

1 200 intervenants (moyenne)

**0** accident du personnel Esso





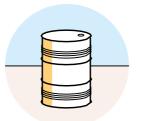


+8,2 %

Progression des ventes carburants et combustibles sur le marché intérieur



## Chiffres clés 2019



64\$

Prix moyen du baril de Brent



**28**€/T

Marge moyenne de raffinage DGEC



15,9<sup>MT</sup>

Pétrole brut traité



O Accident

De travail\* pour le groupe Esso



(136) <sub>M€</sub>

Résultat opérationnel ajusté en perte



**112** <sub>M€</sub>

Investissements



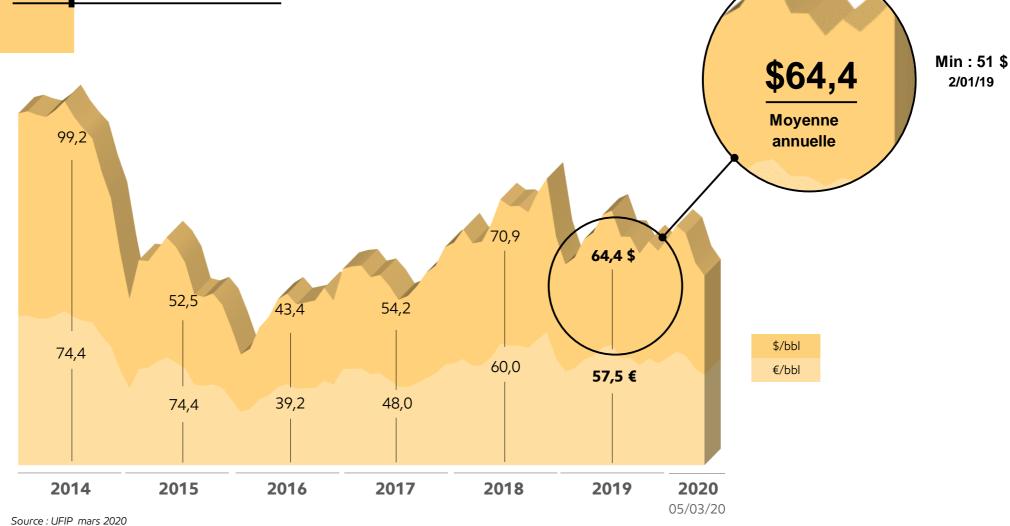
Esso S.A.F. Assemblée générale – 17 juin 2020



# Conjoncture et contexte pétrolier



Prix du Brent en moyenne mensuelle



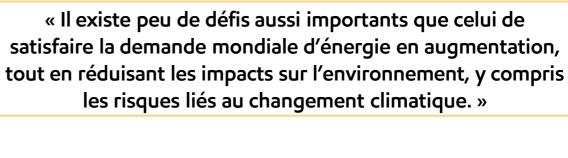
Max: 74 \$ 22/04/19

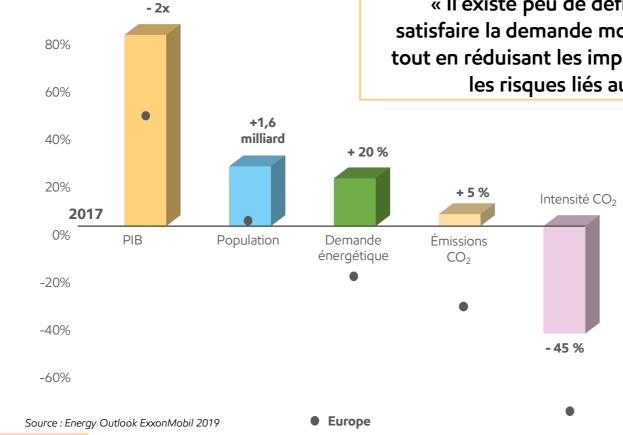
2/01/19



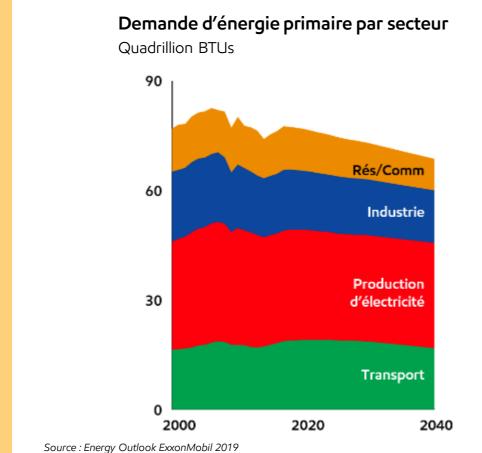
## Les grandes tendances mondiales

Perspectives énergétiques mondiales à l'horizon 2040

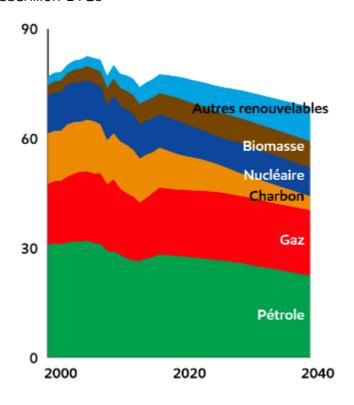




## La demande énergétique dans l'Union Européenne



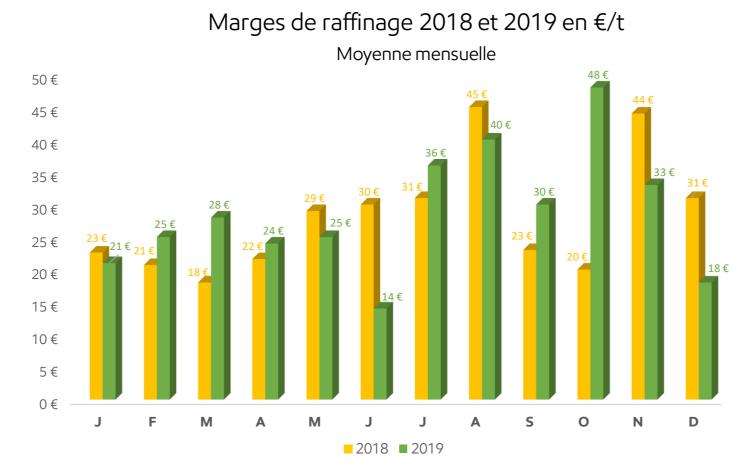
Demande d'énergie primaire par combustible Quadrillion BTUs



1 Quadrillion BTU: 10<sup>15</sup> unités thermiques britanniques (British thermal unit)

## L'industrie du raffinage sous pression

Marges brutes de raffinage Indicateur DGEC

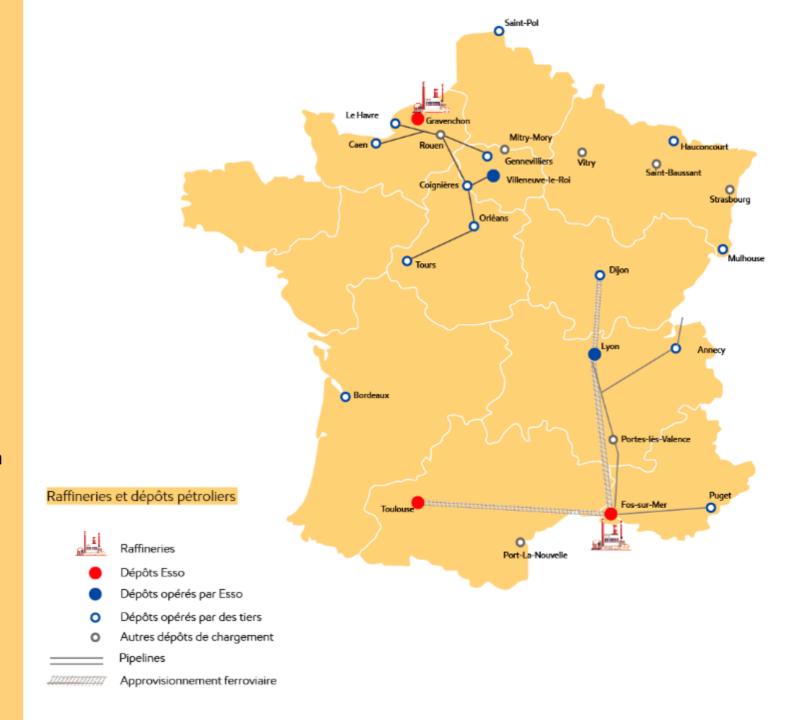




Source : DGEC et Ministère de la Transition écologique et solidaire

## <u>Un environnement</u> de marché stimulant

- Concurrence sévère pour le raffinage
- De nouveaux acteurs dans la logistique
- Forte compétition dans les ventes
- Réglementation en évolution
- Demande de produits pétroliers appelée à se contracter



## Un marché français en évolution

Consommation française par produit

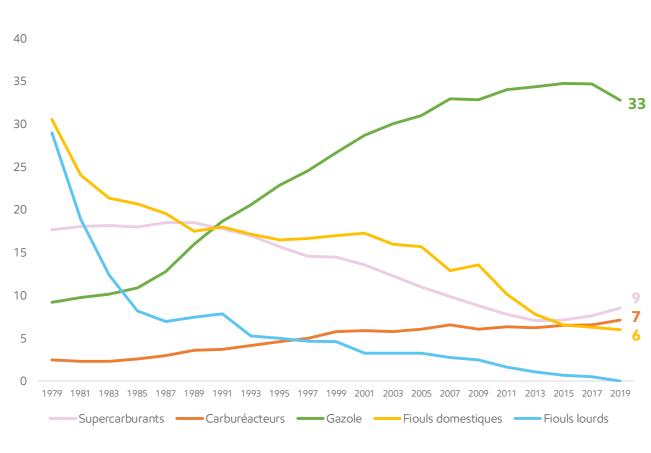
(en millions de tonnes)

**72,7 MT** 

Marché produits pétroliers - 1,6 %\*

58,6 MT

Carburants et combustibles - 0,4 %\*



Source : CPDP – février 2020 \* Evolutions par rapport à 2018 - 2,4 %

Gazole

+ 7,3 %\*

**Essences** 

+ 5 %

Carburéacteurs



#### **Pers**pectives



#### Loi énergie climat

Neutralité carbone à l'horizon 2050

#### Réduction des émissions

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030<sup>2</sup>

#### Baisse de la consommation

Marché intérieur français : ~50 MT en 2030<sup>1</sup>

#### Incertitudes

- Impact économique et industriel
- Coûts de la transition et acceptabilité
- Capacités technologiques
- Ambitions du *Green Deal* européen<sup>3</sup>



- 1. Estimation du marché des produits pétroliers. La PPE prévoit une baisse de la consommation de pétrole à usage énergétique de 40% comparée à celle de 2012
  - La SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) prévoit une baisse de 40% des émissions de GES par rapport à 1990
- 3. Le Green Deal a l'ambition d'augmenter l'objectif de réduction de GES de 40 à 50 ou 55 % par rapport à 1990

## Se positionner pour un avenir bas carbone



## Atténuer les émissions de nos opérations

- Fiabilité des opérations
- Investissements ciblés
- Efficacité énergétique



## Développer des solutions énergétiques bas carbone

- Adapter nos procédés industriels
- Bénéficier de la recherche et des partenariats du groupe ExxonMobil



#### Contribuer à réduire les émissions de nos clients

- Produits premium: Mobil 1 & Mobil Delvac et Esso Synergy
- Nouveaux produits : Marine EMF.5 E85
- Biocarburants de dernière génération



#### S'impliquer dans le débat sur le climat

- Rapport carbone « Energy & Carbon Summary\* »
- Perspectives Énergétiques\*

# S'appuyer sur la recherche technologique du groupe ExxonMobil



- Biocarburants de dernière génération : à partir d'algues et de résidus végétaux pour une utilisation dans le transport commercial
- Captage et stockage de CO<sub>2</sub> provenant de sources industrielles
  - avec FuelCell Energy pour développer la technologie des piles à combustible à carbonate
  - avec Mosaic Materials, pour l'utilisation de solides cristallins absorbeurs de CO<sub>2</sub>

## Nous positionner pour un avenir bas carbone

- Atténuer les émissions de nos opérations
- Pournir des produits qui permettent à nos clients de réduire leurs émissions
- Développer des solutions énergétiques bas carbone
- A. Nous impliquer dans le débat sur le climat

En nous appuyant sur notre intégration au groupe ExxonMobil



# Résultats financiers







#### Résultats 2019

- Résultat net de 23 M€
  - Effets stocks positifs de 147 M€
- Résultat opérationnel ajusté en perte de 136 M€
  - Arrêt planifié à Gravenchon au premier semestre
  - Marges de raffinage sous pression
- Résultat opérationnel équilibré au second semestre malgré des conditions opérationnelles perturbées en fin d'année
- Solide progression des ventes de carburants et combustibles sur le marché intérieur

## Résultats consolidés du groupe Esso S.A.F.

(en millions d'euros)



	2018	2019
Résultat opérationnel	-169	1
dont : effets stocks	-40	147
Produits et charges financiers	12	17
Impôts courants et différés	30	5
Résultat net	-127	23

## Résultats consolidés du groupe Esso S.A.F.

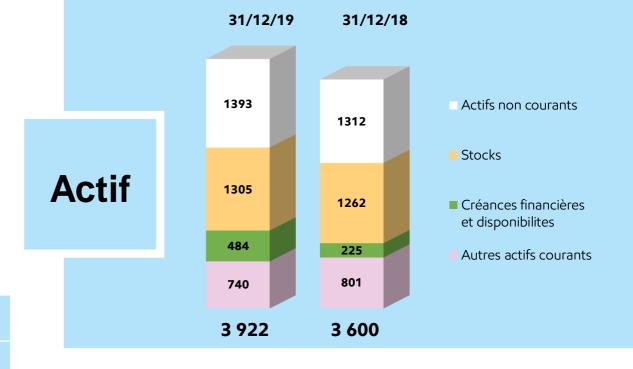
(en millions d'euros)

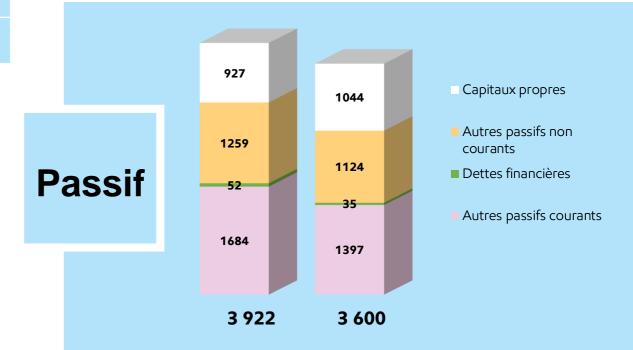


	2018	2019
Résultat opérationnel	-169	1
Élimination des effets stocks	40	-147
Élimination des éléments d'ajustement	17	10
Résultat opérationnel ajusté	-112	-136

## Bilan consolidé

Capitaux propres	927 M€
Position financière nette	432 M€
Engagements de retraite non préfinancés	1 231 M€







Esso S.A.F. Assemblée générale – 17 juin 2020



# Performance opérationnelle et RSE

## Modèle d'affaires du groupe Esso S.A.F.

#### Nous positionner pour un avenir bas carbone



de nos opérations



Fournir des produits qui permettent a nos clients de réduire leurs émissions



Développer des solutions énergétiques bas carbone



Nous impliquer dans le débat sur le climat

En nous appuyant sur notre intégration au groupe ExxonMobil



#### RAFFINERIE DE FOS-SUR-MER

= 300 personnes (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

6,9 millions de tonnes de capacité de traitement

#### Sites de production



≈19 millions de tonnes de capacité de traitement

(soit 30 % de la capacité active du raffinage en France)

#### RAFFINERIE DE GRAVENCHON

= 1 150 personnes (Haute-Normandie)

11,8 millions de tonnes de capacité de traitement millions de tonnes



#### Lubrifiants et spécialités ≈ 125 personnes Huiles de base Huiles blanches Paraffines Production Usine Lubrifiants huiles de base de mélange



VENTES

Achat de

produits finis

Carburants et combustibles

Logistique

26 millions de m3

≈ 16 millions de m³ pour le marché intérieur

10 millions de m³ pour le marché export

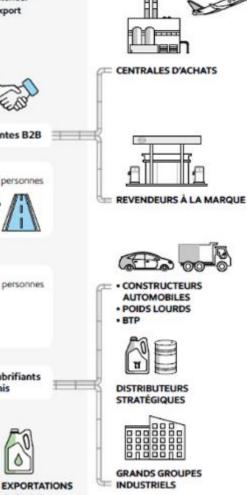
530 **108** milliers de tonnes d'huiles de base

milliers

de tonnes

80 % des productions de lubrifiants et spécialités

Ventes B2B



#### Nos fondamentaux



le groupe Esso

Sécurité et excellence opérationnelle Taux de fréquence des accidents pour



Rigueur de gestion (Contrôles Irréprochables

Innovation et technologie Développement de carburants tels par une méthode systématique) plus respectueux de l'environnement.

ACQUISITION

DE PÉTROLE BRUT



carburant marine bas soufre

Efficacité énergétique

1% de consommation d'énergie des raffineries en milliers de giga joules/kilotonne de pétrole brut traité par rapport à 2018



Engagement du personnel

et de spécialités



Ethique des affaires Le système de contrôle interne et la gestion interne reposent.



Intégration au sein du groupe ExxonMobil 1 Sald S consacré par le groupe ExxonMobil chaque année à la R&D



## Performance opérationnelle et RSE

- Sécurité
- Opérations de raffinage
- Performance environnementale
- Carburants et combustibles
- Lubrifiants
- Responsabilité Sociétale



#### Performance opérationnelle Sécurité

## 0

Taux de fréquence des accidents par 200 000 heures travaillées pour le personnel Esso



## Résultats sécurité personnel Esso



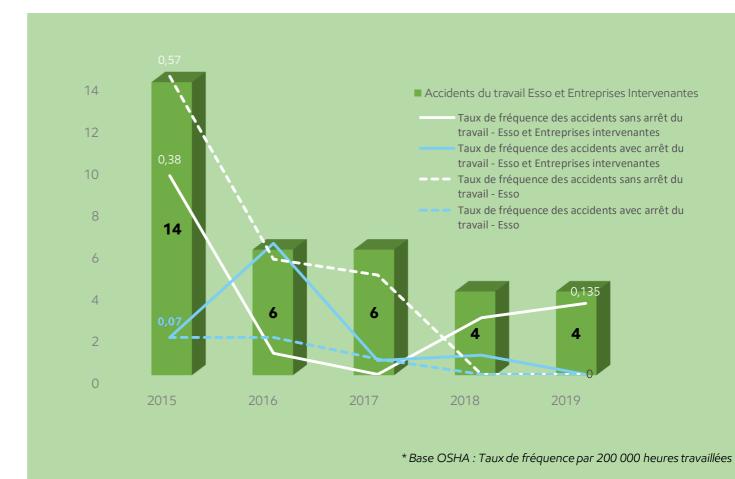
#### Performance opérationnelle Sécurité

## 0,135

Taux de fréquence des accidents par 200 000 heures travaillées pour le personnel Esso et entreprises extérieures

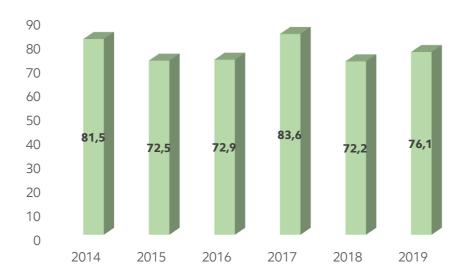


# Résultats sécurité : personnel Esso et entreprises extérieures

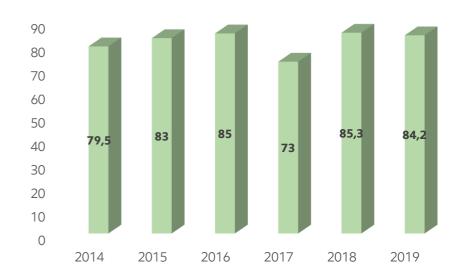


#### Taux d'utilisation





#### Raffinerie de Fos-sur-Mer (en %)





## Opérations de raffinage 2019



#### Gravenchon

- 10 MT de brut traité
- Grand arrêt programmé au 1er semestre
- Bonne performance opérationnelle au 2<sup>nd</sup> semestre
- Sous-optimisation en fin d'année suite aux mouvements sociaux nationaux
- Production record de bitumes



+ 25 %

De production de bitumes

#### Fos-sur-Mer

- 5,8 MT de brut traité
- Carburants marine bas soufre EMF.5
- Production record de gazole
- Difficultés de logistique portuaire
- Dialogue avec les riverains : contribution au projet REPONSES avec les industriels de la zone



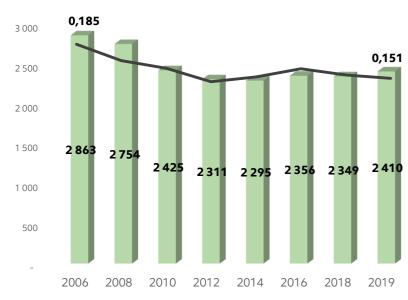
#### Grand arrêt 2019 de Gravenchon (unités Est)



- Début de l'arrêt le 25 février 2019
- 650 000 heures de travaux
- 1 200 intervenants sur site en moyenne / jour
- Sécurité : 2 accidents d'entreprises extérieures, sans gravité
- Redémarrage progressif à compter du 16 avril
- 62 M€ dont 49 M€ de coûts capitalisés

## Réduction des émissions de nos opérations

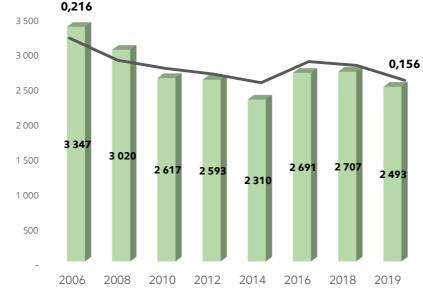
#### Émissions CO<sub>2</sub> Esso Raffinage



■ Émissions de CO₂ (kilotonne/kilotonne de brut traité)

Émissions totales de CO<sub>2</sub> (en kilotonnes)

#### Emissions COV Esso Raffinage 0,216



■ Émissions totales de COV (en

— Émissions de COV (tonnes/kilotonne de brut traité)

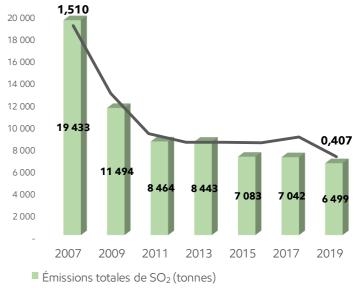


Par kilotonne de brut traité depuis 2006

-28%

Par tonne de brut traité depuis 2006

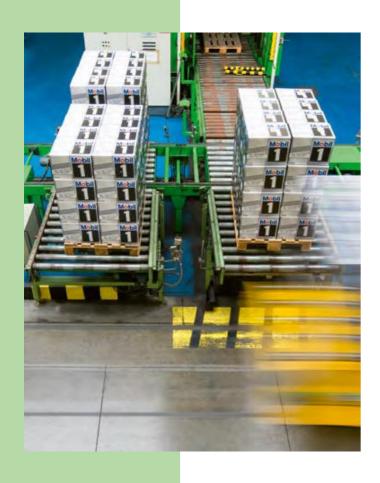
#### Emissions SO<sub>2</sub> Esso Raffinage



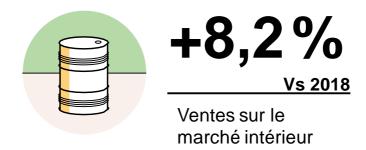
Émissions SO<sub>2</sub> (tonnes/kilotonnes de brut traité)

Par kilotonne de brut traité depuis 2006

#### Carburants et Combustibles



- Logistique au service des clients dans un contexte opérationnel souvent perturbé
- Hausse importante des ventes aux revendeurs, à la grande distribution et aux clients bitumes
- Baisse des ventes au réseau de stations-service à la marque Esso
- Croissance solide des ventes aviation sur les aéroports parisiens
- Très bonne performance de Worex, recentré sur son activité de négoce
- Premières livraisons de carburant marine EMF.5 avec une logistique renforcée



#### Performance opérationnelle Carburants & Combustibles

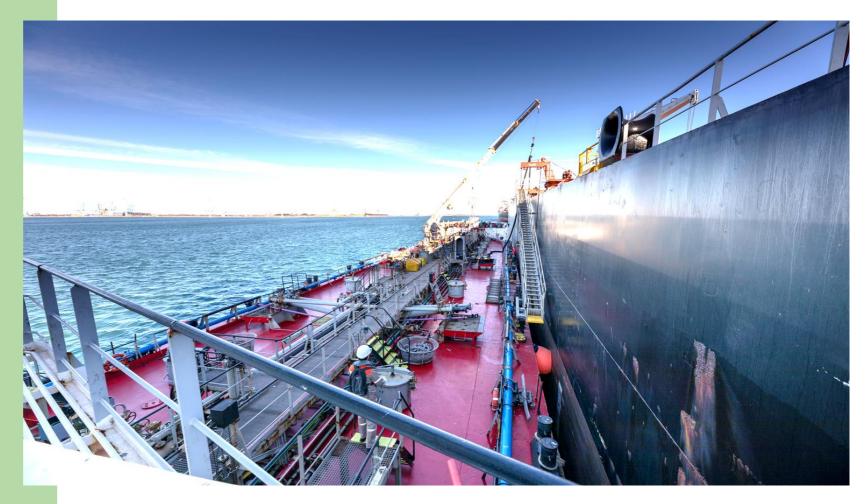
Conçu pour aller au-delà de la

Pour une transition sûre et efficace

conformité réglementaire

Compatibilité & performance

#### EMF.5



Cliquer sur la photo pour visionner la vidéo

## Huiles de base, spécialités et lubrifiants



- Production d'huiles de base et spécialités\* en hausse à 530 KT
- Ventes de spécialités stables sur le marché intérieur
- Usine de lubrifiants finis de Gravenchon :
  - Baisse de 13 % de la production : approvisionnement perturbé en additifs au dernier trimestre 2019
  - Nouvelle chaîne de conditionnement
- Ventes de lubrifiants finis stables dans un marché en baisse\*\* de 5 %



# Responsabilité Sociétale



#### Impact environnemental atténué

√ Baisse de nos émissions



#### Diversité encouragée

- √ Index égalité femmes/hommes 88/100
- 47 % des promotions attribuées à des femmes



#### Dialogue social constructif

√ 90 % des accords signés



#### Efficacité énergétique confirmée

✓ Certification Iso 50001 des deux raffineries



#### Produits performants et innovants

- ✓ Mobil 1<sup>TM</sup>
- Esso Synergy et Esso Diesel Efficient
- ✓ Marine Fuel EMF.5 TM



#### Exigence élevée en matière d'éthique

✓ 18 politiques de conduite des affaires



#### Qualité de l'environnement de travail

- O accident de travail pour le groupe Esso\*
- ✓ Accord Qualité de vie au travail



#### Emploi soutenu

- √ 1 800 salariés
- √ 125 nouveaux collaborateurs



#### **Actions citoyennes**

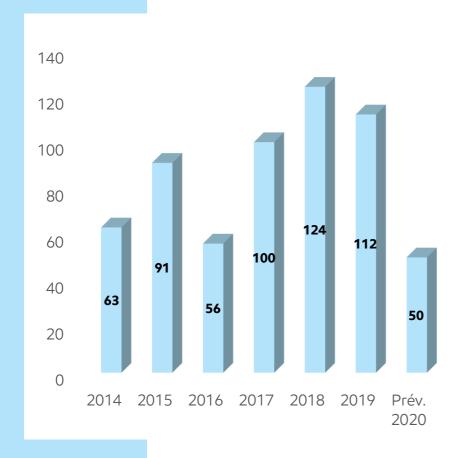
- + 750 actions de dialogue autour de nos sites
- √ ~100 contrats\*\* de formation professionnelle



<sup>\*</sup> Base OSHA : Occupational Safety and Health Administration

<sup>\*\*</sup>contrats d'alternance et stages

# Investissements en M€



	Ргév. 2020	2019	2018
Raffinage / Distribution			
<ul><li>Gravenchon</li><li>Fos-sur-Mer</li><li>Autres</li></ul>	14 19 8	39 8 16	41 4 9
Total	41	63	54
Capitalisation des coûts d'arrêts planifiés	9	49	70
GRAND TOTAL GROUPE CONSOLIDÉ	50	112	124

# Nos priorités



Opérer à un niveau d'excellence



Renforcer la compétitivité de notre outil industriel



Se positionner pour un avenir bas carbone



Transformer notre culture d'entreprise



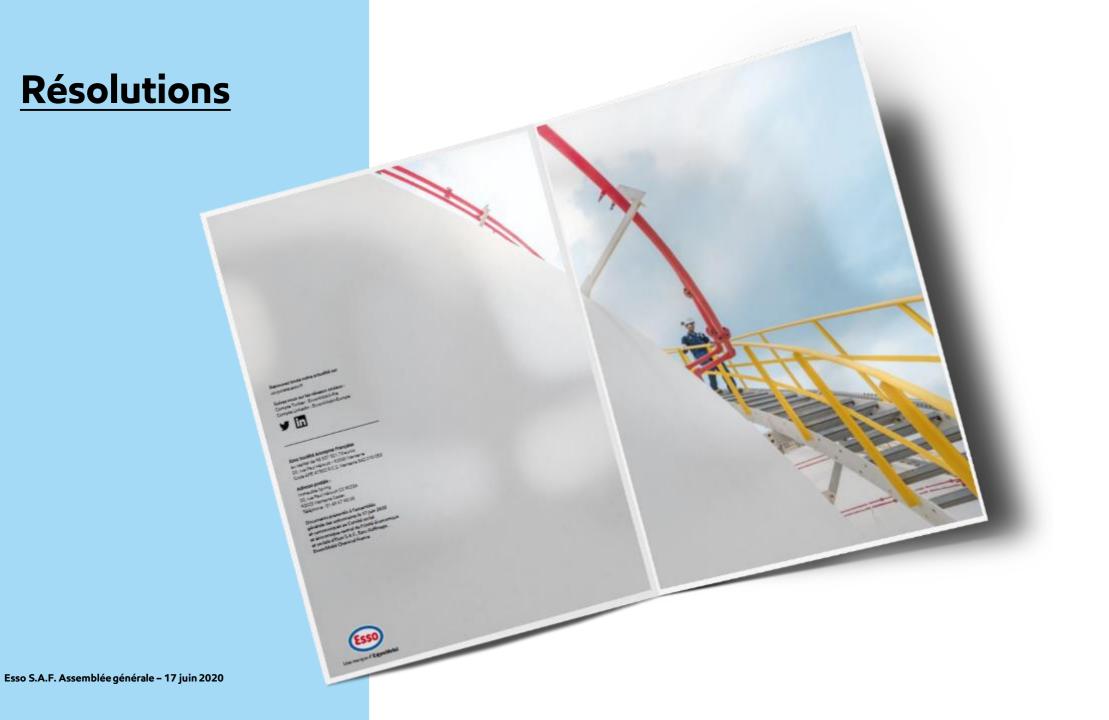
Poursuivre le développement de nos ventes





# Rapports des commissaires aux comptes

- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels d'Esso S.A.F.:
   page 138 du rapport annuel
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés : page 120
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés : page 141
- Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion : page 78







### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes consolidés et les comptes annuels d'Esso S.A.F. de cet exercice. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.



### Deuxième résolution

L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter

les résultats disponibles, à savoir :

Perte de l'exercice 2019 - 57 512 747,21 euros Report à nouveau avant affectation 11 640 145,07 euros

soit un total de **- 45 872 602,14 euros** 

au report à nouveau, et décide sur la proposition du conseil d'administration de prélever 50 millions d'euros sur les autres réserves facultatives constituées au cours des exercices précédents, pour l'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Report à nouveau avant prélèvement : - 45 872 602,14 euros Prélèvement 50 000 000,00 euros

Report à nouveau après prélèvement 4 127 397,86 euros

L'Assemblée Générale constate que la société n'a pas distribué de dividende au titre de l'exercice 2016 ; qu'elle a distribué un dividende de 1,50 euro pour chacune des 12 854 578 actions composant le capital social et ouvrant droit à dividende au titre de l'exercice 2017 et qu'elle n'a pas distribué de dividende au titre de l'exercice 2018.



### Troisième résolution

L'assemblée générale donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2019.



#### Quatrième résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le conseil d'administration du 17 mars 2020 de Madame Véronique Saubot aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Madame Marie-Françoise Walbaum pour la durée restant à courir du mandat de Marie-Françoise Walbaum, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée.



# Cinquième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Philippe Ducom** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Sixième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Antoine du Guerny** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

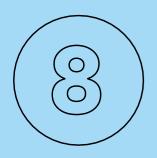




# Septième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur **Jean-Pierre Michel** pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Huitième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Marie-Hélène Roncoroni pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Neuvième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de

Madame **Véronique Saubot** 

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Dixième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de

Monsieur Peter Vandenborne

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Onzième résolution

L'assemblée générale nomme administrateur

Madame Hélène de Carné Carnavalet

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée

générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





### Douzième résolution

L'assemblée générale nomme administrateur

Madame Catherine Dupont Gatelmand

pour une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.





# Treizième résolution

L'assemblée générale fixe à 123 000 euros le montant brut de la rémunération versée aux administrateurs au titre de leurs fonctions pour le mandat relatif à l'exercice 2020 expirant en juin 2021.



# Quatorzième résolution

L'assemblée générale ratifie, conformément à l'article L. 225-36 du Code de commerce, le transfert du siège social de :

5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie au 20 Rue Paul Héroult, 92000 Nanterre

décidé par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 11 septembre 2019.





### Quinzième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, modifiée par l'article 15 de la loi n° 2019-744 du 19 juillet 2019 de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés :

d'autoriser le conseil d'administration à prendre par consultation écrite des administrateurs les décisions prévues à l'article L. 225-37 alinéa 3 du Code de commerce.



# Quinzième résolution (suite)

En conséquence, de rajouter à l'alinéa 4 de l'article 19 des statuts de la société comme suit :

« Le conseil d'administration peut également prendre par consultation écrite des administrateurs les décisions relevant des attributions propres du conseil d'Administration suivantes :

- nomination à titre provisoire de membres du conseil;
- autorisation des cautions, avals et garanties;
- modifications nécessaires des statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires ;
- convocation de l'Assemblée générale ;
- transfert du siège social dans le même département. ».



### Seizième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide, compte tenu de la réforme introduite par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 :

- de modifier les statuts afin de supprimer le terme « jetons de présence », écarté par la loi, et le remplacer par le terme « rémunération des administrateurs » retenu en remplacement par la loi ; et
- en conséquence, de modifier l'article 22 et l'alinéa 4 de l'article 44 des statuts de la société comme suit :

#### « Article 22 – Rémunérations

1. Le conseil d'administration peut recevoir une somme fixe annuelle en vue de rémunérer ses membres au titre de leurs fonctions, dont le montant est déterminé par l'assemblée générale ordinaire. Le conseil répartit librement entre ses membres cette somme.



# Seizième résolution (suite)

2. Au cas où, conformément à l'article 29 ci-dessous, le conseil confie à un ou plusieurs administrateurs des missions ou mandats particuliers, il peut autoriser le remboursement de leurs frais réels et leur allouer une rémunération spéciale. Dans ce dernier cas, les rémunérations sont soumises à la procédure prévue à l'article suivant. » ;

#### « Article 44 – Assemblée ordinaire – Compétence

4. L'assemblée ordinaire nomme et révoque les administrateurs.

Elle ratifie les nominations faites à titre provisoire par le conseil d'administration, elle fixe le montant de la rémunération versée aux administrateurs au titre de leurs fonctions.

Elle nomme les commissaires aux comptes ».



# Dix-septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

